

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 7 février 2017

Compte personnel d'activité

[La plateforme CPA, "porte d'entrée vers de nouveaux droits", est ouverte](#) : Le portail du compte personnel d'activité est en ligne.

Financement

[FPSP : les partenaires sociaux consentent à financer 150 millions supplémentaires pour la formation des demandeurs d'emploi](#) dans le cadre du plan 500 000. Une participation financière sous conditions.

[Le projet de maquette financière 2017 du Fonds paritaire ouvert à la signature](#) : La négociation de la maquette financière 2017 du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSP) vient enfin de s'achever. Partenaires sociaux et représentants de l'État sont restés fixés sur une enveloppe d'1,48 milliard d'euros pour l'année en cours. Des groupes de travail devront cependant statuer sur les deux points problématiques des discussions : l'avenir de la R2F dans le cadre du FPSP et la sortie des 100 heures d'abondements automatiques au CPF des demandeurs d'emploi.

Formation professionnelle

[Lancement du portail d'information sur le paritarisme emploi-formation](#) : « Les système de la formation professionnelle est complexe, c'est pourquoi nous avons voulu bâtir un lieu dans lequel se retrouvent toutes les actions des partenaires sociaux. À un moment où prévaut une logique de parcours qui doit atteindre toutes les entreprises et tous les salariés, nous ne pouvons pas nous contenter de parler entre experts » C'est ainsi que Philippe Debruyne, vice-président du Copanef, introduit le lancement d'un nouveau portail paritarisme-emploi-formation.fr dédié à l'activité paritaire dans l'emploi et la formation.

Illettrisme

[Le rapport Lepaon sur la future Agence de la langue française recommande de s'appuyer sur les structures existantes](#)

Insertion des jeunes

[La garantie jeunes renouvelle le modèle classique d'accompagnement](#) : Alors que 2017 verra la généralisation de la Garantie jeunes, une étude qualitative réalisée par le cabinet Orseu et l'université Paris-XIII, en lien avec le Centre d'études de l'emploi et du travail, analyse les conditions de mise en œuvre

du dispositif par les Missions locales. Elle souligne les points de vigilance à observer pour réaliser pleinement la promesse d'un accompagnement qui redéfinit le rôle des entreprises en matière d'insertion.

[France Stratégie et la Dares diagnostiquent la difficile insertion professionnelle des jeunes](#) : France Stratégie et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) publient un rapport de diagnostic sur l'insertion professionnelle des jeunes. Fruit de la concertation lancée le 27 septembre 2016 par la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, le document témoigne de la variété des situations et souligne la difficulté de répondre aux besoins des plus vulnérables.

[Bernard Cazeneuve a installé le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse](#) : Cette instance de coordination et d'évaluation est née de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse (CNEPJ), le Conseil national de la jeunesse (CNJ) et le Conseil national des Missions locales (CNML) dans une volonté de simplification, officialisée par le décret du 12 octobre 2016. Le COPJ pourra notamment être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires et adresser au gouvernement toutes propositions en vue d'améliorer la situation des jeunes en France.

[Des Missions locales de plus en plus numériques](#)

Offre formation

[Assises de l'information sur la formation : "L'objectif du savoir apprendre est devenu une sorte de méta-compétence" \(Anne de Blignières-Légeraud, université Paris-Dauphine\)](#) : « Il existe une analogie entre le thème de ces premières Assises, la production et la diffusion de l'information sur la formation, et la mission première de l'université qui est de recueillir des données, les traiter et les transformer en connaissances, qui vont à leur tour innover les pratiques et les représentants des différents corps sociaux. » Anne de Blignières-Légeraud, maître de conférences à l'université Paris-Dauphine, a présenté, le 31 janvier, les problématiques abordées lors des premières Assises nationales de l'information sur la formation, organisées par le réseau des Carif-Oref et Centre Inffo.

[De nouvelles obligations de formation pour les métiers de la sécurité](#) : Le Cnaps, établissement public administratif placé sous tutelle du ministère de l'Intérieur créé en 2012, est chargé de l'agrément, du contrôle et du conseil des professions de sécurité privées. S'il contrôle l'accès à ces professions réglementées et s'assure que celles-ci s'exercent conformément aux lois, de nouveaux textes ont élargi ses missions au contrôle de la formation, et notamment à la certification des centres de formation.

Orientation

[L'information, un enjeu pour les conseillers en évolution professionnelle](#) : Créer de l'information qualifiée à partir d'une profusion de ressources est l'un des enjeux du conseil en évolution professionnelle (CEP). Le sujet a été abordé lors des premières Assises nationales de l'information sur la formation organisées le 31 janvier 2017 par Centre Inffo et le réseau des Carif-Oref avec l'université Paris-Dauphine.